

## Vœu relatif au projet de réforme des retraites

L'actualité est marquée par la réforme des retraites et son principal point de crispation : le report de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans. Ce projet est socialement injuste et aurait des conséquences néfastes s'il était appliqué en l'état. Pour le Département de la Vienne, ces conséquences seraient les suivantes :

- Augmentation des risques de troubles musculo-squelettiques pour les agents en fin de carrière. Nous pensons notamment aux agents techniques, des routes, de la restauration scolaire et les assistants familiaux.

- Allonger la vie professionnelle aboutira, sans aucun doute, à l'augmentation des arrêts de travail, des coûts de remplacement des agents absents et à la désorganisation des services.

- Les personnes privées d'emploi en fin de droits deviendront de nouveaux bénéficiaires du RSA : cela aura une incidence financière pour le Département.

- L'allongement de la durée de cotisation touchera plus durement les femmes que les hommes comme le mentionne l'étude d'impact gouvernementale.

- La justification de la réforme ne prend pas en compte les richesses non marchandes produites par les personnes retraitées, que ce soit l'engagement associatif essentiel à la cohésion sociale ou le soutien familial. Une grande majorité de responsables associatifs – et de responsables politiques d'ailleurs – sont des personnes retraitées : le recul de l'âge de départ à la retraite priverait les associations et les collectivités territoriales des « retraités actifs » désireux de s'engager pleinement dans les missions de service public, impactant ainsi l'ensemble des services essentiels rendus par les associations, indispensables à la cohésion sociale de notre département.

Le Conseil départemental de la Vienne souhaite donc formuler un vœu pour demander au Gouvernement le retrait de son projet de réforme des retraites et prendre en considération les propositions portées par de nombreux acteurs de la société civile concernant l'accès pour toutes et tous à une retraite digne.

Le Département apporte son soutien à la mobilisation massive contre ce projet, et affirme son attachement au système de protection sociale issu du Conseil National de la Résistance instauré par le Général de Gaulle.

Ludovic DEVERGNE  
Conseiller départemental de la Vienne  
Conseiller municipal de Buxerolles



Sarah RHALLAB  
Conseillère départementale de la Vienne



Florence HARRIS  
Conseillère départementale de la Vienne



Grégory VOUHÉ  
Conseiller départemental de la Vienne

